

Grande-Bretagne s'intéresse de plus en plus à une zone de libre-échange sur le continent européen. Je tiens à prévenir les honorables députés et le gouvernement en particulier qu'à moins que nous nous intéressions à la proposition que la Grande-Bretagne a faite au Canada au sujet d'une zone de libre-échange, la Grande-Bretagne pourra tout simplement en conclure que nous n'avons pas l'intention d'effectuer un fort volume d'échanges commerciaux avec elle et, inévitablement, elle s'ingéniera davantage à créer une zone de libre-échange sur le continent européen, ce qui pourrait alors être désastreux pour l'exportation de nos produits agricoles.

Je passe maintenant à la qualité de nos denrées de consommation. Selon moi, depuis la guerre, la qualité des produits fabriqués au Canada a constamment diminué de façon regrettable. Je suis d'avis que le consommateur canadien est actuellement victime de produits de camelote vendus par des procédés publicitaires agressifs, ou à cause de leur aspect ou leur nouveauté plutôt qu'en raison de leur qualité. Malheureusement, on paraît s'efforcer de soigner surtout l'apparence des objets et à mousser la vente, plutôt que de fabriquer une marchandise qui soit utile et durable. On fabrique pour la vente, non pas pour l'utilité. Cela se voit surtout peut-être dans le cas de produits de consommation comme les produits textiles, les automobiles, les appareils électriques, le mobilier et autres choses de cette sorte. Si l'on excepte certaines machines lourdes et certains matériaux de construction, je suis d'avis que les fabricants canadiens et américains n'ont jamais offert au consommateur canadien des produits d'aussi piètre qualité.

On dira peut-être que c'est un peu étrange, puisque, dans le domaine des denrées agricoles, on a établi un régime assez élaboré de classement. L'État assure le classement des produits agricoles, en particulier au niveau du producteur, afin que le consommateur soit protégé lorsqu'il achète des aliments qui ont été inspectés, approuvés et marqués par les services de l'État et qui sont ainsi reconnus sains et de bonne qualité. Mais combien, parmi nos articles manufacturés, sont inspectés par l'État ou approuvés par lui? Quand quelqu'un s'achète une automobile, un radio, un téléviseur, une paire de souliers ou quelque autre article de ce genre, et les paie très cher par le temps qui court, quelle garantie a-t-il quant à la qualité du produit?

L'existence d'une zone de libre-échange avec la Grande-Bretagne contribuerait, à mon avis, à améliorer cette situation. Les articles fabriqués en Angleterre se sont attirés, au cours des années, une réputation mondiale

de qualité. Les fabricants de Grande-Bretagne ont appliqué une politique à long terme très intelligente en se rendant compte qu'à la longue, c'est la qualité des produits et la satisfaction des clients qui font marcher les affaires, et non pas la méthode de vendre intensément en écoulant dans un court laps de temps toute la masse de produits avec un gros bénéfice permettant de s'enrichir et de se retirer. Ils demeurent dans les affaires et s'efforcent de satisfaire leurs clients. Je crois que le fait de mettre leurs articles à la portée du public canadien, qui pourrait en éprouver la qualité en la comparant à la camelote offerte aujourd'hui sur le marché canadien, fournirait un excellent exemple aux fabricants canadiens et américains.

J'en arrive maintenant à la balance des paiements. J'ai déjà rappelé le chiffre des exportations et des importations entre le Canada et les États-Unis et entre le Canada et la Grande-Bretagne; toutefois, la question du paiement des intérêts et des dividendes représente aussi une somme considérable. Au cours de l'année 1956, la dernière année complète à l'égard de laquelle nous avons la statistique, nous avons reçu des États-Unis, en intérêts et dividendes, environ 75 millions de dollars tandis que, la même année, nous avons versé aux États-Unis la somme de 533 millions, d'où déficit de 458 millions. Nous avons reçu du Royaume-Uni 20 millions et nous avons versé au Royaume-Uni 72 millions, d'où déficit de 52 millions. De l'ensemble des autres pays nous avons reçu 140 millions de dollars et nous leur avons versé 530 millions, d'où déficit pour le Canada de 390 millions. Si nous faisons la somme de ces déficits en intérêts et dividendes, nous constatons qu'en 1956, notre balance déficitaire est de l'ordre de 900 millions de dollars, soit près d'un milliard.

Nous pourrions aider de deux manières à combler ce déficit au compte des intérêts et dividendes. Il s'agirait d'abord pour les Canadiens de placer plus d'argent au Canada au lieu de compter autant que dans le passé sur les placements des États-Unis. C'est là un domaine qui reste, je pense, à explorer convenablement. Je voudrais que le gouvernement donne plus d'attention que par le passé à ce problème. Je n'ai pas le temps d'indiquer toutes les façons dont cela pourrait se faire. Je recommande au gouvernement de demander à certains spécialistes d'étudier la question et de trouver les moyens de permettre au public canadien de placer ses fonds dans nos industries et dans l'exploitation des ressources de notre pays, afin que, dans cette mesure, nous cessions